Ex Libris

RESPONCE
A LA SVPPLICATION, CONTRE CELVY lequel faisant semblant de dõner aduis au Roy de se faire Catholic, veult exciter ses bõs subiects à rebellion.

21

M. D. XCI.

14

Case
F
39
.326
1531

THE NEWBERRY
LIBRARY

51-327

RESPONSE A LA SVPPLICATION FAITE AV ROY.

I'Ay leu l'aduis donné au Roy, ſouz le nom de ſupplication; afin qu'il luy pleuſt ſe faire Catholic : duquel ie n'ay rien trouué de ſupplication que le titre. Le demourant c'eſt cela meſme que l'autheur promet. *Sire, c'eſt vne ſeconde guerre qui vous vient ſur les bras de la part de ceux, leſquels imitants les premiers Chreſtiens vous ont recognu pour leur Roy.* Il debuoit adiouſter que telle ſeconde eſtoit de plus perilleuſe conſequence que la premiere, d'autant qu'en celle là, les foulx, les idiots, les ſots, les meſchans ſe ſont ſeulement mis de la partie : le commun par les inductions furieuſes d'vn tas de Moines qui combattẽt plus pour leur beſace, que pour leur foy : & les grands pour donner voye à leur ambition. En ceſte cy ceux qui ſe diſent bons & fideles ſeruiteurs du Roy fourniſſent d'inſtructions & memoires, pour ſoubs le maſ-

que d'vne requeſte ſouſtraire les gens de bien de l'obeyſſance & fidelité qu'ils luy ont voüee. Examinez ce diſcours par pieces, vous y trouuerez pluſieurs belles pointes: examinez le en ſon general, toutes ces pointes ſont autant de coups de dague, à la ruine du Roy, & conſequemment de l'Eſtat. L'autheur ſe dit Catholic, bon ſubiect du Roy, zelateur du repos public, ie le croy pour luy faire plaiſir. Mais s'il eſtoit franc Catholic, il deuoit addreſſer ſa requeſte à Dieu, non au Roy; Si bon ſubiect & deſireux du repos public, il luy deuoit faire entendre particulierement ſes raiſons & non les diuulguer parmy le peuple. Tout au rebours ceſte requeſte n'eſt iamais arriuee iuſques à celuy pour lequel on dit qu'elle a eſté faite: & court par les mains de ceux qui n'ont que faire d'eſtre priez, dont la pluſpart ſont rebelles, autres diſpoſez à rebellion, & les troiſieſmes d'vne conſcience timoree. Les premiers voyans que noſtre Roy ne ſ'eſt fait encores Catholic, prennent plaiſir à ces remonſtrances, comme piece iuſtificatiue de

leur rebellion : les ſeconds n'en ſont pas marriz, quoy qu'ils facent ſemblant de l'eſtre ; & les derniers demeurent en balance, pour n'eſtre nourriz en l'ancienneté de l'Egliſe. Tellement que ſoit, ou que par art, ou par hazard, ceſte ſupplication coure entre nous, le fruit qu'elle rapportera n'eſt pas d'edifier le Roy, ains de rẽdre quelques vns des ſiens mal contens, & en danger de leur faire tourner viſage.

Il ſ'en peut garentir (direz vous) en ſe faiſant Çatholic . Et ie vous dy que ce n'eſt pas vne choſe que l'on iette en moule.

Mais il auoit promis à ſa Nobleſſe d'y beſongner dãs ſix mois, laquelle ſe pourra faſcher, quand elle les verra tourner en ſix ans.

Bon Dieu n'eſt-ce vne vraye calomnie ? L'auoit-il promis ſimplement ? non vrayement. Quoy doncques ? de faire aſſembler vn Concile general ou national dans ſix mois, ou pluſtoſt ſ'il eſtoit poſſible, pour ſuyure & obſeruer ce qui y ſeroit ordonnné. Ses ennemis depuis luy ont ils baillé vn ſeul quart d'heure de reſ-

pit pour y vacquer? Euſſiez vous voulu que pẽdãt qu'ils iouoient des mains, il ſe feuſt heurté aux diſcours,& ſe laiſſer perdre comme Hieruſalem fuſt perdue lors que les Iuifs entẽtifs à l'exercice des ceremonies de leur Sabat, ſans ſe vouloir ou oſer defẽdre paſſerẽt tous par le fil de l'eſpee du Romain. N'a-il point d'exemple prompt de ceſte faute deuãt ſes yeux? Car ſi apres la mort des deux freres, le feu Roy que Dieu abſolue, euſt pris les armes reſolument, ſans donner loiſir aux rebelles de ſe recognoiſtre,les affaires de noſtre France en iroient mieux de la moitié.Mais(ô malheur) nous nous amuſions à veoir faire les belles harangues de la cloſture des Eſtats dans Bloys auec vn magnifique appareil: & pendãt que nous mettions tout noſtre deduit à ce theatre, nous ne voyons pas que ſept iours auparauant la Ville de Paris auoit fait faillite à l'obeyſſance du Roy par les inductions & menees de la Sorbonne. Toutesfois vous bon & fidele ſeruiteur du Roy(vous penſerez que ie me mocque quand ie le dy) auez doucement glacé ces deux

mots que la Nobleſſe ſoffenceroit de voir que les ſix mois deuinſſent ſix ans, comme ſi par delaiz fruſtratoires le Roy euſt affectionné ceſte longueur. Tout de la meſme façon que vous luy voulez faire croire qu'en la conference par luy requiſe, il veut eſtre inſtruict par cinq ou ſix qui depuis trois iours ſe ſont retirez de noſtre Egliſe, la pluſpart d'eux honteuſement (ce ſont voz meſmes paroles) choſe à quoy il ne penſa iamais. Ayant reiettè la concluſion de ceſte affaire à vn concil tel que deſſus. Et certes puis que vouliez que ceſte nouuelle guerre vint ſur les bras de noſtre Roy, vous le debuiez combattre par bonnes armes, & non par faits calomnieuſement par vous inuentez.

Mais qui ſont ceux de la Nobleſſe qui vous ont chargé de porter ceſte parole au Roy? Sont ce ceux là qui eſtoient au camp de ſainct Cloud, lors que le quatorzieſme iour d'Aouſt 1589. le Roy promeit entre leurs mains d'aſſembler dans ſix mois vn bon, libre & legitime concile pour ſuyure ce qui y ſeroit conclud? Ils ſont obligez de parole au roy ſi-

gnee, ſeellee, & emologuee au Parlemẽt & non point ſimples Gentils-hommes ſeulemẽt, mais les Princes du ſang, Ducs, Pairs & Officiers de la couronne, & pluſieurs autres Seigneurs de marque. Tous leſquels luy ont promis tout ſeruice & obeyſſance ſur le ſermẽt & promeſſe qu'il leur auoit faite, de faire ceſte aſſemblee dedans le temps par luy prefix. Promeſſe qui impliquoit en ſoy vne taiſible condition de poſſibilité : car nul n'entend iamais ſobliger à vne choſe impoſſible, & n'y a homme ſi hebeté qui ne voye que la longueur qui ſe trouue à l'execution de ceſte promeſſe, n'eſt point par luy exquiſe ou affectee : elle naiſt du meillieu des troubles . Et pourquoy eſtimerons nous qu'ils s'en plaignent, veu que nous les auons veuz continuer en la meſme deuotion iuſques à huy, & que non ſeulement ils ont embraſsé la iuſte querelle du ROY, mais pluſieurs autres Ducs, Marquis, Cõtes, Barons & Seigneurs, qui pour leur abſence n'ayants ſigné, n'ont pas toutesfois laiſsé de le venir trouuer à l'enuy, auec vne grand ſuitte & attirail d'hõ-

mes

mes pour exposer leurs corps, leurs vies, & leurs biens pour son seruice. Tous ceux là sçauent les six mois estre expirez, n'y pour cela ils n'en imputent rien au Roy, n'y ne sont si inconsiderez qu'ils vueillent qu'il entre en nostre Eglise, par autre voye que celle qui feut entre eux capitulee. Et à ceste fin fut delegué Monsieur de Luxembourg vers nostre sainct Pere le Pape, pour luy faire entendre comme le tout s'estoit passé: ce qu'il trouua iuste, sainct & treslegitime. Ie ne vous parle point icy de ces casaniers & rieux, lesquels sont dans leurs maisons aux escoutes, sçauoir de quel costé tombera l'orage, pour s'appliquer de l'autre party. Ceux cy ie les tiens pour chifres. Et si vous n'auiez que ceux là, vous eussiez beaucoup mieux fait pour vostre honneur de supprimer vostre requeste.

Or sus, c'est doncques à vous maintenant à qui ie denonce la guerre, tout ainsi qu'auez fait au Roy: car ie suis du nombre des Catholiques, dont parlez sur le commencement de vostre requeste, lesquels imitans les anciens Chrestiens sont de-

meurez ſoubs ſon obeyſsãce. Si vous eſtes tel que vous dites, ſi Catholique, ſi bon ſubiect du Roy, ſi amateur du repos public (car il fault que ie retourne encores ſur ces meſmes briſees) puiſque vouliez faire vne leçon à noſtre Maiſtre, de ce qu'eſtimez eſtre de ſon debuoir, ne la deuiez vous auſſi faire au peuple de ce qui eſtoit du ſien? ce n'eſt point choſe qui vous ſoit eſcoulee de la memoire par inaduertence. C'eſt l'vn des premiers mets dont vous auez repeu le Roy, quand auez dit que ſes bons ſubiets imitoient les premiers Chreſtiens. Et neantmoins y eſtes demeuré ſi court, que la parole en ceſt endroit vous eſt auſſi toſt morte que nee. Parole toutesfois laquelle bien digeree en la conſcience des gens de bien, procureroit vn repos general au Royaume. Commençons doncques icy par nous, faiſons vne leçon à nous meſmes de ce que nous debuons eſtre enuers noſtre Roy, & apres que nous nous ſerons renduz ſages de ce qui eſt de noſtre deuoir, alors nous mettrons peine de l'endoctriner par ſupplications, aduis, ou autre ſpe-

cieuſe parole de ce que nous penſerons qu'il doibt faire.

Premierement ie ſuis d'aduis que tout bon Citoyen doibt ſouhaiter qu'il n'y ait qu'vne religion en toute Republique bien ordõnee. Et tout bon Chreſtien qu'il n'y ait exercice d'autre religion que de la Catholique, Apoſtolique, Romaine. C'eſt celle en laquelle nous auons eſté nourriz de toute ancienneté par la France, celle en laquelle nous auons eſté baptiſez, celle en laquelle nous deuons mourir, comme eſtant la reſſource & aſſeurãce de noſtre ſalut, ſoubs l'eſtendart de noſtre Sauueur Ieſus-chriſt. Dieu nous a donné vn Roy d'autre religion que la noſtre, mais Prince preud'homme, vaillant, genereux, ſage, iuſte, qui accompagne ſes actions de la crainte de Dieu. Quand le ſage diſoit que le commencement de la ſapience eſtoit la crainte du Seigneur, il vouloit dire, comme ie pẽſe, que la crainte de Dieu eſtoit le fondement de toute religion. S'il eſtoit autre, ſi vn Nabuchodonozor qui feut le plus grand fleau de la maiſon de Dieu, ſi faudroit il faire pour

luy, ce que le Prophete Baruch exhortoit le peuple d'Iſraël de faire pour ceſtuy là, l'aimer, l'honorer, luy obeïr, & le mettre en nos prieres. Et pourquoy doncques? Parce que Dieu nous l'a baillé, & qu'il veut que l'ayons tel, ou pour ſe vanger de nous à cauſe de noz pechez, ou pour eſprouuer noſtre fermeté en ſa foy, ou pour quelque autre raiſon qu'il ne veut eſtre cogneue que de luy. Quand noſtre Seigneur diſoit qu'il failloit rendre à Cæſar ce qui eſtoit à Cæſar, quand ſainct Pierre en l'vne de ſes Epiſtres, ſainct Paul aux Romains, & à Titus, commandoient aux Chreſtiẽs de prier Dieu pour les puiſſances terriennes, & leur obeir, ils ſçauoient que tous les Roys, Monarques, & Princes de ce temps là eſtoient Payens: car auſſi depuis la venue d'Auguſte iuſques à Cõſtantin le Grand, tous les Empereurs furent ethniques, & Conſtance fils de Cõſtantin, ores qu'il feuſt Chreſtien, ſi eſtoit il infecté de l'hereſie Arienne, & Iulian ſon ſucceſſeur de Chreſtien, retourna à ſa premiere idolatrie: ce neantmoins pour tout cela nous ne laiſſions de leur obeir.

La propoſition courante de noſtre Chriſtianiſme eſtoit, qu'il failloit pluſtoſt obeir au Viſempereur qu'au ſimple Iuge, pluſtoſt à l'Empereur, qu'au Viſempereur, pluſtoſt à Dieu qu'à l'Empereur, parce qu'ẽ l'vn il n'y alloit q̃ de la perte des biens & de la vie, choſes periſſables & paſſageres, en l'autre de la damnatiõ eternelle de noz ames, brief que le bõ Chreſtiẽ deuoit faire bouclier de ſa vie contre les aſſaux qui luy ſeroient liurez par l'Empereur, quand ils contreuiendroiẽt à l'honneur de Dieu, en tout le demeurant que nous luy debuions obeyſſance.

C'eſtoit le trophée que noz peres faiſoiẽt. Liſez vn S. Cypriã, S. Hieroſme, S. Auguſtin, & ſpecialemẽt vn Tertulliã, le plus anciẽ d'eux tous, quand il eſcrit à Scapula Gouuerneur d'Affrique: Nous obeiſſons (diſoit-il) en tout & par tout à l'Empereur, le recognoiſſons pour noſtre ſouuerain Seigneur, payons les truz, aides & ſubſides treſvolontiers. Vne choſe ſans plus deſirõs nous obtenir de luy, c'eſt qu'il nous laiſſe viure au repos de noz cõſciences. Le ſemblable dit il en ſon Apologetic, & ſur tout,

en ceſte obeyſſance generale, il ne veut que le Chreſtien gaulchiſſe d'vn Iota du commun cours de ſa religion, ains que pluſtoſt il endure toutes ſortes de tourments:& c'eſt ce qu'il diſcourt amplemẽt en ſon traité de la couronne du Gendarme. Et afin que ne penſiez point qu'ils veſquiſſent ainſi, parce que la force leur commandoit, vous trouuerez que S. Thomas d'Aquin l'vn de noz premiers Theologiẽs ſcholaſtics, diſcourant ſur ceſt article, eſt d'aduis que de quelque religion que ſoit le Prince, ſon ſubiect luy doibt obeir, & qu'il ny a qu'vn ſeul point qui le diſpenſe du ſerment de fidelité; c'eſt à ſçauoir, quand de Chreſtien, le Prince tourne au Paganiſme. Enquoy toutesfois il eſt dedit par l'ancienneté: car il eſt certain que les Chreſtiens ne doubterent iamais d'obeïr à Iulian l'Apoſtat; Meſmes ce grand ſainct Martin, Apoſtre & ſainct tutelaire de noſtre France, feut à ſa ſoulde cinq ans entiers lors qu'il eſtoit catecumene, c'eſt à dire lors qu'il eſtoit dedans le temps de ſa probation, auquel ceux qui vouloient faire profeſſion de noſtre religion eſtoient

plus retenuz en leurs actions. Voyla la leçon ce me ſemble que debuiez faire au peuple Frãçois, & que ie luy faits maintenant par forme de rempliſſage à la ſeconde ligne de voſtre requeſte. Car puis qu'auiez eu tant de recommendation le ſalut de l'ame du Roy, il ne failloit mettre en nõchaloir celuy du demeurant de la Frãce. Leçon ſi Catholique & ſainte, que c'eſt vne deteſtable hereſie qui court entre les Ligueurs, de ſouſtenir que poureſtre noſtre Roy, d'autre religion que la noſtre, nous puiſſions non ſeulement nous ſoubſtraire de ſon obeyſſance, mais le guerroyer: car ſi leur opinion eſt vraye, il faut condamner tout ce qui eſt de l'ancienneté de l'Egliſe, il faut condamner vn ſainct Pierre, vn S. Paul, voire le grand patron & fondateur de noſtre religion, Ieſuschriſt Hereſie toutesfois qui gliſſe au cœur de ceux qui font contenance d'eſtre les plus gens de bien. Car vous meſmes ſemblez en eſtre aucunement entaché, puis que de propos deliberé n'auez voulu mettre ceſte piece en œuure, qui euſt grandement enrichy voſtre ouurage.

Quoy doncques? veux-ie deſtourner le Roy de ſe faire Catholic, puiſque i'enſeigne à ſes ſubiets de luy obeir, de quelque religion qu'il ſoit? ja à Dieu ne plaiſe. Le comble de tous mes ſouhaits eſt de le voir vny de meſme religion auec nous, mais pour vous dire le vray, ie ſouhaitterois que ny vous ny moy, n'euſſions entrepris à deſmeller ce fuſeau: c'eſt vne choſe fort dangereuſe de ſe vouloir rendre arbitre des opinions d'vn grand Roy, meſmes ſur vn ſubiect de telle cõſequence que cettuy, en la bigarrure des humeurs qui eſt auiourd'huy entre nous. Souſtenez que le Roy ſe doibt faire Catholic en poſte & à toute bride, comme vous faites, ſ'il ne ſuit voſtre conſeil, pluſieurs ames chatouilleuſes eſtimeront que cela luy part d'vn default de deuotion, & qu'il a voulu entretenir ſes fideles ſubiets de bayes par la promeſſe qu'il leur fit à ſon aduenement à la Couronne, & par ce moyen ſerez parauanture cauſe d'vn nouueau remuement de menage encontre luy. Que ie tienne le party contraire, i'appreſteray à penſer à quelques eſprits viſqueux, que de ſon conſentement i'ay

langue

langue soubs main auec ceux de sa religiõ pour iouer ce personnage. Qui sera vn nouuuel appareil de deffiance, chose non moins dangereuse que l'autre: & tout d'vne suitte l'on pensera que dans mon ame ie faits profession d'autre religion, que celle que i'exerce exterieurement. Ny vous, ny moy ne sommes Lysippe ou Apelle pour represẽter en bosse ou en plate peinture Alexãdre. Ie veux dire q̃ nous ne sommes assez suffisants pour discourir ce hault point qui frappe à la religion & l'Estat: toutesfois puis qu'abusant de la licence du temps, auquel chacun pense luy estre loisible tout ce qu'il luy plaist, & que faisant semblant d'apporter vne medecine à l'Estat, y apportez vne poison, ie croy que les gens de bien ne trouueront mauuais si ie me donne le congé d'y apporter vn antidote.

Ie vous diray doncques que ie suis d'aduis que nostre Roy soit Catholic, & le plustost qu'il plaira à Dieu luy en faire la grace (car c'est vne benediction qui vient de luy non de nous) mais qu'il le soit sur le moule que luy prescriuez, ie pense qu'au-

cun ſeruiteur de Dieu & du Roy ne le trouuera bon. Ie te ſupplie, lecteur, te dõner patience iuſques à la fin, & ne t'eſtonner de ceſte premiere demarche. Noſtre religion eſt la plus ſainte, & ſi ſainte que ſi ie n'eſtois Catholic ie deuiendrois fort ayſement Athee. Car ie ne croiray iamais que noſtre Seigneur Ieſuſ-chriſt euſt ſouffert mort & paſſion pour noſtre redemption, & neantmoins qu'il euſt voulu laiſſer fluctuer ſon Egliſe ſept ou huict vingts ans apres, pour abãdonner ſon peuple en la voye de damnation iuſques à la venue de Martin Luter, ou de Iean Caluin: car il eſt certain que la plus grande partie de la doctrine, traditions & ceremonies de noſtre Egliſe, que ceux cy ont condamné, eſtoient en eſſence, les aucunes du tẽps des Apoſtres, les autres ſouz leurs diſciples ou ſoudain apres. Ie m'arreſte à ce mot de ſainte: qui eſt la premiere pointe de voz raiſons. Car quant à tout le reſte qui va à la reputation, à l'vtilité, à la neceſſité, toutes voz ſubtilitez ſont futilitez enuers Dieu, & neantmoins ie diſcourray en ſon lieu ce qu'il m'en ſemble.

Il faut doncques que noſtre Roy ſoit Catholic, parce que noſtre religion eſt la meilleure: ie vous dy de rechef qu'il le faut, mais non vn Catholic d'Eſtat tel que vous le voulez former, c'eſt à dire Prince qui quittera ſa religion, ira deſormais à la meſſe, communiera aux iours ſolemnels auec nous au ſainct Sacrement de l'Autel, pour contenter ſon peuple par beaux ſemblants, mais en ſon ame ſe mocquera de toutes noz ceremonies,& en ce faiſant nous ferez vn Roy ſans religion,lequel auparauant en la ſienne auoit toute ſa confiance en Dieu.Car pourquoy ne penſeray-ie que vous le voulez rendre tel, vous qui appellez tantoſt ceremonie tãtoſt courtizanie,le zele & deuotiõ qu'il apporte en ceſt endroit, quand il offre de ſe ſoubmettre aux ordonnances & decrets d'vn bon concil dont il ſera procurateur. Il recognoiſt Dieu de tout ſon cœur en la religion qu'il exerce, ce luy eſt vne abhomination de le recognoiſtre par mines. Sur la requeſte que les Princes & grands Seigneurs luy feirent qu'il luy pleuſt ſe faire Catholic, il les pria de ne deſirer en

luy vn changement tumultuaire de sa religion, mais qu'auec meure deliberation il fust instruict par les nostres, non en gros, ainsi que faites, ains par le menu & en detail. Chose qu'il requit non par courtizanie ou ceremonie, ains parce qu'il ne se peut si aysément iouer de sa conscience, comme vous, & qu'en vn besoing estant conuerty, il fera penitence publique de son erreur. Ceste forme de faire vous desplaist, & voulez qu'à l'impourueu & à yeux bandez il se face des nostres: & appellés cela miracle. Quant à moy i'ay l'esprit trop grossier pour digerer ceste grande metamorphose de conscience. Ie sçay bien que Dieu feit vn plus grand miracle en la conuersion de sainct Paul: mais il n'y eut iamais qu'vn sainct Paul en nostre Eglise que Dieu auoit choisy par expres pour luy seruir de trompette enuers toutes les nations des Gentils. Voyla comment chacũ fait mal son profit de la sainte escripture, & l'approprie le plus du temps pour couurir son impieté. Il me souuient à ce propos que du temps de sainct Cyprian, plusieurs Ecclesiastics faisoient loger auec-

ques eux quelques vnes de leurs parentes, pour conduire & auoir l'œil, ainſi qu'ils diſoient, ſur leur meſnage. Ce grand & ſainct perſonnage congnoiſſant le danger que pouuoit à la longue apporter ceſt vſage ne le trouuant bon, ils alleguoient pour leurs defenſes l'exemple de la Vierge Marie & de ſainct Iean, qui auoient fait leur demeure enſemble depuis la mort & paſſion de noſtre Sauueur Ieſus-chriſt. Malheureux (crioit ce ſainct homme) oſez vous tirer en conſequence la benediction particuliere de ces deux grandes ames, pour donner fueille à voz impudicitez? Ce ſont exemples qui ne tombent point en exemple. Mettez moy le miſtere de la cõuerſion de ſainct Paul en auant pour fortifier voſtre aduis, tous les Princes Machiaueliſtes ſeront doreſnauant ſaincts Paulx.

Mais le peuple (dites vous) eſt combattu d'vne maladie d'eſprit, il craint que le Roy demeurant en l'Eſtat qu'il eſt, ne ſupprime la religion Catholique. Il ny a remede à ceſte maladie, ſinon qu'il ſe face Catholic. Premierement qui eſt ce peuple

dont parlez? Auez vous fouillé dans les cœurs de tous les bõs & loyaux ſeruiteurs du Roy? Vous m'accorderez, cõme ie penſe, que ce ne ſont pas tous ces Princes & grands Seigneurs qui ont ſoubsſigné la declaration par luy faite dont i'ay cy deſſus parlé. Ce ne ſont pas les autres qui depuis, ſans auoir ſigné, luy ſont venuz rendre le ſeruice qu'ils luy deuoient, ny ceux qui les ont ſuyuis. Paſſez par tout le demeurant du peuple qui eſt en grand nombre, comment ſçauez vous qu'il eſt affligé de ceſte maladie d'eſprit, pour en rendre vne aſſeurance ſi hardie à noſtre Roy? Si vous eſtiez deſaduoué que diriez vous? voulez vous plus beau deſaueu que trois reſponſes qui ont ja eſté faites cõtre vous? Les affeteries de voſtre requeſte pourrõt bien cauſer ce mal à quelques eſprits foibles, mais non à ceux qui ont quelques informations plus certaines des affaires de Dieu & du monde. Et eſtime que pour vn qui eſt de voſtre impreſſion il y en a cent de cõtraire aduis. Et pour vous dire ce qui en eſt, vous vous flattez, & meſurez, les autres à l'aune de voz opinions, & toutesfois

Dieu vueille que ie die vray & que telle ſoit voſtre opinion, & non vn artifice couuert pour detraquer les bõs & loiaux Catholics de l'obeïſſance qu'ils ont vouee à leur Roy. Au demeurant vous voulez combattre le Roi par la crainte imaginaire du peuple, & il ſe combat en ſon ame par la crainte qu'il a de Dieu. Il craint, & à bonne raiſon, que ſ'il ſe mocquoit de ſon Maiſtre, comme deſirez qu'il face, ſon Maiſtre ne ſe mocquaſt puis apres de lui : lui qui d'ailleurs a receu tant de graces & faueurs de Dieu, que tous les dõmages des autres ſe ſont tournez à ſon proffit. Vous pouuez faire de voſtre conſcience vn Cameleon ou Poulpe, lui bailler autant de couleurs que d'obiects. La conſcience du Roy n'eſt pas ainſi faite, il penſe celui n'auoir point d'ame, qui ſe ioue ſi aiſement de ſon ame, celui eſtre ſans religion qui ſelon la diuerſité des regnes diuerſifie ſa religion, brief que c'eſt l'Ecebolius repreſenté par l'hiſtoire Eccleſiaſtique.

Mais vous n'auez que la Nobleſſe (faites vous) qui ſoit de voſtre parti, voſtre ennemi à le cõmun peuple pour ſoi, & vous

ſçauez qu'vn Iules Cæſar aſſiſté du commun peuple deffeiſt Pompee & toute la Nobleſſe de Romme. Homme d'Eſtat vous iugez mal de noſtre Eſtat, & ne conſiderez que la police de noſtre France, jadis appellee Gaule, eſt toute autre que celle de Romme. Iamais ne feut, voire du temps de voſtre Cæſar, & par ſon teſmoignage meſme, que la force de ceſte nation ne deſpendiſt de la Nobleſſe. Çouſtume qui ſ'eſt tournee en nature par ſucceſſion d'aage & de temps, de telle façon iuſques à hui que le Duc de Maienne auec toutes ſes Villes rebelles & forces populaires, ne fait que conniller à nos coups, & eſt contrainct pour regner en France ſe faire eſclaue de l'Eſpagnol. Toutesfois ceſte police mondaine ne m'eſt rien. Noſtre Roy n'eſtablit pointſes eſperãces, ni ſur la Nobleſſe, ni ſur le peuple, il les eſtablit deſſus Dieu: c'eſt ſon bouclier, c'eſt ſon rampart, c'eſt ſon appui, c'eſt ſon tout, il eſtime que ſans lui toutes les forces du monde ne ſont autre choſe que vent.

Mais donnons toutes les façons que pourrõs au ſubiect que nous traitons: car à

vray

vray dire c'eſt le hault poinct,& ne le fault traitter foiblemẽt. Tout ainſi que le diable pere des diuiſiõs, no⁹ a depuis trẽte ans en ça bigarrez de religiõs, ſous ces deux mots de Catholic & Huguenot, auſſi en l'vne & en l'autre encores ſommes nous partialiſez. Parce que les vns ſuiuent leur party pour l'Eſtat, les autres pour la Religion ſeulement. Ie demoureray doncques aux termes du Catholic que nous voulons icy former,& diray que nous auons deux eſpeces de Catholicz, les vns qui ſont Catholicz d'Eſtat, les autres de Religion. Les premiers ſont Catholicz du monde,& par cõſequent de diable, les ſecondz vrais Catholicz en noſtre Egliſe, conſequemment enfans de Dieu. Si nous conſiderons les premiers, vous n'eſtes à mon iugement aſſez pratic en l'Eſtat pour nous former vn Prince Catholic ſur voſtre patron: ſi les ſeconds, encores que vous ayez des lettres, ſi n'auez vous aſſez de religion Catholiq̃ en voſtre teſte pour faire vn Prince, Catholic de Religion.

Parlons du Catholic d'Eſtat, qui eſt celuy lequel parauanture à pour le iourd'huy

plus grand vogue par toute la Chreſtienté. I'entendz de celui qui ne met en conſideration le ſauuement de ſon ame deuant Dieu, ains l'auancement de lui ou de ſon Eſtat. Enquoi ie ſupplie ceux qui perdront quelque heure à la lecture de ce mien diſcours, qu'ils penſent que ie n'approuue en aucune ſorte telle engeance de Catholicz. Ie les condamne, ie les abhorre, ie les deteſte comme abhominables deuant Dieu. Mais puis qu'il eſt queſtion de faire entendre au peuple, que iamais conſeil ne feut plus pernitieux que celui qui eſt porté par la Supplication, & que c'eſt vne marchandiſe tiree de l'arriere-bouticque des Ligueurs, leſquels ſoubz vn faulx ſemblant de vouloir menager le repos du Roiaume, menagent vne nouuelle deſ-vnion entre le Roi & ſes bons ſubiets, ie vous prie me permettre de battre ceſte chanterelle qui va à l'Eſtat, & puis ie toucherai le bourdõ qui va à l'Egliſe Catholique, lors que ie parlerai du Catholic de Religion.

Ie ſouſtien que ſi le Roi ſe fait Catholic ſans ce que vous appelléz Ceremonie ou Courtiſanie (& que i'appelle treſſainte &

bien reglee deuotion) il perd ſa reputatiõ enuers tous,& ſe met par meſme moien au hazard de perdre ſoi & ſon Roiaume. Il ni a rien qui commande tant aux grands que l'honneur. C'eſt la partie qui a plus de perſuaſion ſur eux. NoſtreRoi a eſté nourri des ſon enfance en la doctrine qu'il ſuit, il a ſuccé(ſi ainſi voulez que ie le die) auec le laict de ſa nourrice,ſa religion, le commãdement exprés qu'il eut de la Roine de Nauarre ſa mere mourant, & qu'elle lui delaiſſa comme vn legz teſtamentaire, ce feut d'i perſeuerer iuſques à la mort. Il l'a depuis defendue contre les efforts du mõde,au prix de ſon ſang & de ſa vie, auecques treſ-heureux ſuccés. Lui ſimple Roi de Nauarre auec vne poignee de gens à ſur ceſte opinion braué ſon ennemi, qui eſtoit armé du pretexte du ſainct ſiege de Romme, de l'authorité du feu Roi, & du Roi d'Eſpaigne, & maintenant lui Roi de France, aſſiſté de tant de Princes, Ducs, Pairs,Marquis,Comtes & Barõs, ſuccombera par vn ſimple coup de floret, contre celui qui ne fait plus que parer aux coups? Ce n'eſtoit pas l'aduis du Pape Xiſte der-

nier mort, comme vous pourront teſmoigner quelques perſonnages d'honneur, auſquels il donna charge de dire au Roy que tant pour le debuoir de ſa conſcience enuers Dieu, que pour ſa reputation enuers les hommes, il ſe debuoit bien donner garde de changer ſa religion, ſans y apporter l'ordre qu'il auoit aduiſé auec ſa Nobleſſe. Ie vous allegue par exprez l'authorité de ce grand perſonnage, pour le rang qu'il tenoit deſſus nous à cauſe de ſa dignité, & auſſi pour la prudence que ſon long aage & experience luy auoient acquiſe. Nous autres hommes ne ſommes que ceremonies. Banniſſez la ceremonie de noz veuës, voire és choſes plus conſciẽtieuſes, comme la religion, vous banniſſez auſſi ſans y penſer vne bonne partie de toutes les religions Il n'y a rien qu'vn grãd Roy doibue tant craindre que d'encourir l'opinion de leger & inconſtant. Et pour ne l'encourir, il faut donner toutes les façons que l'on peut au changement que l'on veut faire és choſes de conſequence. Si lors qu'il eſt queſtion de diſputer vn dementir donné à vn Gentil-homme, ou au-

tre faisant profession des armes, quand on veut venir aux accords on y apporte toutes sortes de formalitez pour couurir l'honneur & de celuy qui l'a donné, & de l'autre qui l'a receu, ne voulez vous point qu'vn grand Roy apporte quelque ceremonie, pour demordre vn dementir que vous pensez qu'il a donné à nostre Eglise, pensant bien faire?

Que si sa reputation y demeure engagee (ie parle en sage mondain) il faut que vous mettiez sous pieds, & les vtilitez, & les necessitez par vous alleguées. Parce que non seullement les Princes, ains le simples Gentil'hommes n'estiment riens leur estre vtile ou necessaire qui touche tant soit peu leur honneur.

Mais ce sera au Roy (dites vous) vne belle victoire qu'il obtiendra dessus soy. Au contraire ce sera vne belle victoire que ses ennemis obtiendront contre luy: Et si i'estois à leurs gages ie ferois courir pareille supplication que la vostre.

Ils ne craignent riens tant que cela, adioustez vous. Vous le dites: Et quant à moy i'estime tout le contraire. Que s'ils m'a-

uoyent en leur conſeil, Dieu ſçait cõbien ie ferois valoir la marchandiſe, & combiẽ ie penſerois gaigner en la debitant. De mal'heur ils n'ont poinct ie ne ſçay quels preſcheurs Sarlatãs gagez, auſquels ils font iouer dans leurs chaires tels perſonnages qu'il leurs plaiſt.

Le Conſeil que ie luy donne (faites vous) eſt de telle efficace que par vn ſeul Edit, par vne peau de parchemin bien dictée, le Roy obtiendra de ſon peuple, ce qu'il ne ſçauroit obtenir auec cinquante mille cuiraſſes: Si le Pape, s'i veut oppoſer, vn bel appel comme d'abus luy en fera la raiſon. Soudain que ſes ſubiects verront leur Roy retourner au giron de l'Egliſe, tout auſsi toſt ils ſe proſterneront à ſes pieds. Parce que cette crainte qui les tenoit en tranſe, ſera bannie d'eux.

He vraiement vous eſtes vn grand Noſtradamus qui nous dites des predictions merueilleuſes. Quel pleige & caution auez vous de voſtre promeſſe? Eſtes vous encores aſçauoir qu'entre *la Ligue & la Guile*, vieux mot François qui ne ſignifioit que tromperie, il ny a difference que

de la transpoſition d'vne ſyllabe? Sur quoy fondez vous voſtre prediction? Eſtes vous Procureur Sindic de toutes les Villes rebelles : Auéz vous memoires ſignez par le moyen deſquelsne penſiez eſtre deſauoué? D'auantage quād vous les auriez, eſtimez vous les Ligueurs ſi gens de bien, qu'ils ne vouluſſent faulſer leur foy? Toute femme qui à proſtitué vne fois ſon honneur, en fait apres auec le temps bon marché aux autres. Et ie ne penſerai que iamais vn hōme ait de la foy qui ſe ſera aiſement diſpenſé de la fidelité de ſon Prince. Mais diſputons en ſens commun s'il y a quelque apparence de croire que les Villes ſe ſoubmettrōt à l'obeiſſance du Roy. Les Aſtrologues iudiciaires qui ſe meſlent de faire noz natiuitez apres qu'ils ont dreſſé leurs figures, ſe tiennent aſſeurez de leurs predictions du futur, s'ils ſe trouuent auoir heureuſement rencontré pour le paſſé. Et en cela il y a bien quelque apparence, encores que ie ne ſois d'aduis qu'il faille adiouſter foy à telles predictions fantaſques: Puis que voulez iuger de l'auenir, il ne faut pas que voſtre iugement ſoit aſſis ſur

vne vaine imagination. Speciallement en choſe de telle importance que cette cy. Mais bien il le faut former ſur vne correſpondance & aſſortiſſement des choſes paſſées auec les futures. Vous penſez qu'il n'y ait que la Religion qui entretienne les armes en France. Quand les Villes s'armerent contre le feu Roy, eſtoit ſe la Religion qui les conuioit à ce faire? y euſt il iamais Prince plus retenu en la Religion Romaine que cettuy la? Car meſmes quittant le plus ſouuent le rang que ſa Royauté luy bailloit, il s'aparioit auec ſes ſubiects, tantoſt repreſentant vn penitent au public, tantoſt ſe faiſant demi-moine aux lieux recluz, pour exercer ſa deuotion. Et ne faut encores plus grand teſmoignage de cela, que la verite eſt qu'il ſeroit auiourd'huy plain devie s'il n'euſt eu toute creãce aux moines N'oublions rien en la maiſon qui ſerue pour fauoriſer voſtre opinion. Car en vn ſi haut ſubiect que cettuy, ie combatz pour la verité, non pour la victoire. Vous me pouuez repliquer que la raiſon qui feit prendre les armes contre le feu Roy, ceſſe en cettuy : Parce que le meurtre

meurtre commis contre les deux freres, eu vne assemblée des Estats, d'aillieurs les leuées & exactions extraordinaires faites sur son peuple, crioient vengeance deuant Dieu. Car se sont les deux lieux cõmuns dont ils se targent : que l'vne & l'autre de ces considerations n'ont point de lieu au Roy à present regnant.

Solution vrayement qui n'est pas du tout hors de propos. Mais dites moy, quãd à face ouuerte Monsieur de Guise vouloit contre tout ordre de droit, faire declarer par les Estats tenus à Blois, le Roy de Nauarre indigne & incapable de la Couronne de France sans l'ouir, il n'y auoit ny vengeance à executer, ny le Roy de Nauarre n'auoit consenti à toutes les corruptions de l'autre regne. Au contraire ceux de la maison de Guise y auoient eu bonne part. Car il s'estoient faicts donner cinq ou six Edits à la foule du pauure peuple : & par especial ce grand reformateur de la tyrannie Monsieur de Maienne. Ie sçai bien que Monsieur de Guise couuroit son ieu du masque de la Religion. Mais si n'estant lors Lieutenant General de France qu'en par-

chemin, il ſollicitoit ce tort au Roy de Nauarre, eſtimez vous que Monſieur de Mayenne qui le penſe eſtre maintenant par effect, fuſt ſi ſot de ne pourſuiure ſa premiere pointe? Eſtimez vous encores que ceux du penple qui en chaque Ville, pour auoir laſché la bride à la ſceleratezze ſe ſont enrichiz des deſpouilles des gẽs de bien (car pour bien dire il n'y a Ville qui n'ait ſon Roſſieux ou Buſſi le Cler)eux diſie qu'ils ont la force pardeuers eux permiſſent aux autres de venir propoſer aux hoſtels de Ville qu'il ſe faudroit reduire ſous l'obeyſſance du Roy, & que ſi quelqu'vn eſtoit ſi hardi de l'ozer, ou ne le logeaſt entre quatre parois obſcures. N'ont ils vingts bourreaux en leurs conſciences qui leur font compagnie en tout lieux?

Ce mot de Relaps dont Monſieur de Guiſe ſarmoit eſt il eſtaint auecques ſa mort? Vous me direz que le Pape l'en diſpenſera, & ie vous dy que les preſcheurs ne le croiront pas, non plus qu'ils n'ont attendu ſon decret & authorité pour corner la guerre contre le feu Roy. Ne pourront ils adiouſter que le Roy ayant fait ſi bon

marché de ſa conſcience ſera vn Catholic à credit, ie veux dire de pire condition qu'au parauant,& qu'il n'aura plus de religion? N'auront-ils point argument de le ſouſtenir?Que ſ'ils ont eſté ſi meſchans, de pleuuir le feu Roy ſans religion dans leurs chaizes,& que l'abſtinence des viandes & autres auſteritez dont il vſoit, n'eſtoient que chimagrees & hipocriſies pour tromper la ſimplicité du peuple, que pourront ils dire contre cettuy cy qui aura ſi aiſement tourné ſa robbe? Vous penſez qu'ils ne le feront.Si vous le penſez, vous errez en ſens commun. Vous pẽſez encores que que quand ils le feroient leurs preſches ſeroient de trop peu d'effect enuers le peuple pour deſtourner ce nouueau vœu & deuotion dont vous aſſeurez le Roy : & de ma part ie penſe tout le contraire. Ainſi nous voyla appointez contraires:& en ceſte contrarieté d'eſperances & d'opinions, voudriez vous que le Roy haſardaſt & ſa perſonne & ſon Eſtat?Vous me diréz : tant y a que ſi i'eſtois Roy ie le ferois.Et ie vous reſpondray pour luy que ſ'il eſtoit celuy qui a forgé la requeſte dont il ſ'agiſt, para-

uenture il le feroit, mais eſtant Roy il ſe doibt bien garder de le faire. Mon bon amy ie ne ſçay qu'vn mot de latin. *Non tanti pœnitere emo.* Ie ſuis d'aduis pour ſon ſeruice qu'il ſ'en ſouuienne en François. Si le Roy acquieſſant à voſtre opinion auoit par ceſte nouuelle creance perdu toutes les creances de ſes anciens ſeruiteurs qui ont auec luy porté ſa querelle, penſants que ce feuſt la querelle de Dieu, ſi les Princes eſtrangers deuenoient tiedes en ſon endroit, Princes qui le fauoriſent plus pour la communauté de leur religion que de leur rang: & que d'vn autre coſté les rebelles perſeueraſſent en leur fureur, en quel deſarroy, ou pour mieux dire deſeſpoir, mettriez vous toutes ſes affaires. Il ſe trouueroit ſans y penſer lourche, & ſeriez treſmauuais garend de voſtre conſeil. Ny voſtre parchemin, ny voſtre appel comme d'abbus, brief toutes les chiquaneries de la France ne ſeroient baſtantes pour le garentir. Ses ennemis ont vne production nouuelle (ie dy les armes) laquelle coniointe auec ie ne ſçay quel tiltre coulouré, dont le plus fort ne manque

iamais quand il eſt queſtion de regner, par le moyen dequoy ils gaigneroient ayſement leur cauſe. Car quant au conſiſtoire de Romme, lequel en telles affaires donne grand poix à la balance, pour eſtre compoſé de pluſieurs Seigneurs qui pour leur longue experience conioignent ordinairement la religion auecques l'Eſtat, & ne ſeparent la prudence humaine d'auecques la ſainɛteté, auſſi enclinera elle touſiours vers la partie la plus forte.

Mais n'eſt-ce eſtre vrayement eſcolier en matiere d'Eſtat, de vouloir qu'vn Prince change ſa religion, ſoubs vne vaine oppinion que l'on a de gaigner par ce moyen les cœurs de ceux que l'on veut conquerir. Si voſtre Machiauel viuoit qui eſt celuy qui vous a appris qu'il failloit qu'vn Roy feuſt de la meſme religion que ſes ſubiets, il vous diroit qu'vn ſage Prince ne feit iamais ce pas de clerc de changer de religiõ, tãt & ſi longuement qu'il eſt ſur le conquerir. Mais quand il eſt venu à chef de ſes entrepriſes, c'eſt lors qu'il doit conſulter auec ſes amis, ſ'il doibt eſpouſer la religion de ſes ſubiets pour ſe rẽ-

dre à eux aggreable. Vous & tous ceux qui vous reſſemblent, ne couchez que de la religiõ Catholique des Rois de France. Meſmes que le Roy Clouis changea ſon Paganiſme en la religion Chreſtienne, qui lors eſtoit eſpandue par toutes le Gaules. Demeurõs en cet exẽple: parce qu'il nous ſeruira de bon guide au chemin que nous auons à exploicter. Ce grand Roy (car ie l'eſtime le plus grand qui feut iamais en France, ie n'en excepte ny Charlemagne, ny Philippe le Cõquerant) ſe feit il Chreſtien lors qu'il eſtoit ſur ſes conqueſtes? & encores le feit il ſans ceremonie? nõ vrayment. Car quand il ſeut queſtion de receuoir le ſainct Sactement de Bapteſme, cela ſe feit auecques tant de dignité par ſon grand conſeiller ſainct Remy, que depuis la poſterité tourna à miracles, toutes les ceremonies qui y feurent lors obſeruees. D'auantage il ne quitta ſa religion Payenne pour ſe mettre ſoubs la noſtre, ſinon apres qu'il euſt affranchy ſon Eſtat de la ſeruitude du Romain, ſubiugué le Bourguignon qui occupoit partie de noz Gaules, chaſſé en Eſpagne le Viſegot qui poſ-

ſedoit le païs de Septimanie, que depuis nous auons appellé le Languedoc, & reduit par la grande iournee de Tolbiac ſoubs ſon obeïſſance toute l'Allemagne, pour laquelle Theodoric Roy d'Italie ſe rẽdit Aduocat enuers lui, finalemẽt il ſe fit Chreſtiẽ. Ie ne veux pas pour cela inferer que ce fuſt vn Chreſtien d'Eſtat. Mais tant y a qu'il apporta ceſte prudẽce à ſon nouueau roolle de ne tourner le viſage à ſa Religion, iuſques à ce qu'il ſe veit au deſſus du vent.

I'vſerai de vos meſmes exemples: Vous dites que les Macedoniens r'abatirent ie ne ſçai quoi de leur ancienne deuotion enuers Alexandre leur Roy. Par ce qu'il ſe voulut habiller à la Perſienne. Ie veux raconter fidellement & tout au long cette Hiſtoire: comme ſeruant grandement à mon intention, & peu à la voſtre. Tant & ſi longuement qu'Alexandre fuſt empeſché à la conqueſte d'Aſie, il ſe donna bien garde de prendre, n'i les habits, n'i les façons des Rois de Perſe. Mais apres qu'il l'euſt conquiſe, eſtimant qu'il ne reſtoit plus rien pour l'accompliſſement de ſes

victoires, que de conquerir aussi le cœur de ses nouueaux subiects, estans les pays par luy subiuguez cinq & six fois de plus grande estendue que sa Macedoine, adõcques il eut recours à l'artifice dont nous parlons. Il prit & le tyace & le diademe des Roys de Perse, & commença de la en auant de se faire adorer par ceux qui le venoient saluer. Chose inacoustumee à la Grece, mais qui rendit les vaincus si souples à son obeyssance, que tant qu'il vesquit, il en iouit paisiblement. Vn certain Philosophe, ou pour mieux dire escolier nommé Calisthene, qui mesuroit les opinions d'vn grand Roy aux siennes, commence d'en murmurer entre les soldats, leur remonstrant que c'estoit enseuelir la liberté des Grecs dedans la seruitude de Perse, à la couqueste de laquelle ils auoient fait bonne part & portion auec Alexandre. Et en vn besoing s'il s'en feust aduisé, il eust presenté pareille requeste que la vostre, pour tirer en haine les nouueaux deportements d'Alexandre. Ces plaintes courent de bouche en bouche entre les Macedoniens. Qui cuida exciter

vne

vne grande ſedition. Au moyen dequoy le Roy feit mourir ce Pedant, non point par vne iniuſte colere, comme quelques ſotz hiſtoriographes ont voulu dire, ains pour eſtancher le flux de cette nouuelle emotion, & tout d'vne main luy faire ſeruir d'exemple à la poſterité, contre ceux qui abuſantz licentieuſement de leurs langues, ou de leurs plumes, n'ayantz faict leur aprẽtiſſage en matiere d'affaires d'Eſtat que dans leurs eſtudes, ſe meſlent toutesfois de controuler les actions de leurs Roys parmi leurs peuples & ſubiects.

Ie vous repreſente ceſt exemple à deux fins : l'vne pour vous monſtrer que iamais vn Prince ſouuerain ne doibt changer de façons, de meurs, ou de Religion pour le contentement d'vn peuple, ſinon lors qu'il ſen eſt faict maiſtre. L'autre qu'il ne faut pas qu'aiſement nous controulions en public les deportementz de noz Roys, ſpecialement és choſes qui vont à l'Eſtat. Car pour ne penetrer iuſques au fondz de leurs penſées, & neantmoins faire courir contre eux paroles ou libelles diffamaroires, qui peuuent esbranler les ſubiectz à reuolte,

cela eſt ſubiect à la mort. Et pourriez parauenture meriter la meſme peine que Caliſthene : luy pour s'eſtre ſottement & hors temps complaint, du changement nouueau qu'Alexandre auoit faict des vieilles façons de la Grece: Vous, pour vous complaindre que le Roy ne change ſon anciẽne Religion en vne qui luy ſera nouuelle. Car pour vous dire à cœur ouuert ce que pluſieurs penſent de vous, ils diſent que c'eſt le vray Conſeil d'vn homme qui fait contenance d'aimer le Roy ſans l'aimer, d'eſtudier à ſa conſeruation en le voulant perdre : Et en vn mot que voſtre requeſte eſt le Conſeil d'vn meſchant Ligueur. Et quant à moy ie leur dy pour vous excuſer que s'il y a quelque mal il ne prouient pas d'vne haine que portez au Roy, mais d'vn trop grand amour de vous meſmes. Si i'auois l'aureille du Roy, & que ie le vouluſſe conſeiller, comme homme d'Eſtat, ce ne ſeroit pas qu'il euſt à ſe faire Catholic maintenant, mais quand il ſeroit arriué au deſſus de ſes affaires. N'y ayãt point meilleur moyen pour nous conſeruer vn pays par nous de nouueau conquis, que de nous

conſeruer en la bonne grace du peuple, & pour nous y conſeruer il nous faut eſpouſer ſa Religion. Sinon que nous fuſſions ſi forts qne ſans changement nous puſſions commander à l'autre Religion.

Voila le conſeil que ie donnerois à mõ Roy (parlant en ſagemõdain) Mais retournons ie vous prie à Dieu qui doibt eſtre noſtre fanal, & ſans lequel nous ne pouuõs ſurgir à bon port. Ie me ſuis ſans y penſer laiſſé emporter à la merci des vagues du mõde. Toute ceſte ſageſſe du monde n'eſt qu'vne folie enuers Dieu. Ce que vous deſirez que le Roi ſe rẽde Catholic ſans mettre la main ſur ſa poitrine, n'eſt à autre fin ſinon pour le faire (dites vous) regner auec aſſeurance ſur ſon peuple, & qu'il apporte quelque repos à ſon Roiaume, encores qu'il ne l'apporte à ſon ame. Si ie vous monſtre au doigt & à l'œil que toutes choſes ont revſſi à cõtrepoil à telles ſortes de Catholics par miracles palpables & oculaires de Dieu, que direz vous? Ie ne ſortirai n'i de la France n'i de la querelle qui s'eſt paſſee entre nous depuis trente ans paſſez. Et i'appelle le Dieu viuant à teſ-

moing que ce n'eſt point paſsion qui me fait dire ce que ie dirai ci apres, ains vne enuie que i'ai de deſſiller les yeux des aueugles. On ne peut deſrober à Monſieur de Guiſe pere du dernier mort, n'i au dernier mort qu'ils n'aient eſté grands guerriers, hardiz, & vaillants le poſſible, & Seigneurs qui accompagnoient leurs valeurs de toute prudence humaine, dans laquelle & eux & Monſieur de Maienne logerẽt cette propoſition de n'vſer de noſtre Religion, ſinon de tant que la commodité de leurs affaires leurs commandoit pour leur auancement & grandeur.

Ie commenceray par le pere & le Cardinal de Lorraine ſon frere. Soudain que le Roy Henry deuxieſme feut mort, ils ſemparerent du ieune Roy François ſon fils par vn droit de bien-ſeance, d'autant qu'il auoit eſpouſé leur niepce: & à l'inſtãt meſmes eſlongnerent de la preſence du Roy tous les Princes du ſang, & les Officiers de la Couronne, & nommement ce ſage Conneſtable de Montmorency qui auoit eu ſi bonne part aux bonnes graces du Roy ſon maiſtre, auquel, non contents

de l'auoir disgratié, ils osterent l'Estat de Grãd maistre dont il auoit iouy dés & depuis le decez de René de Sauoye son beau pere. Ceste tyrannie se voyoit: car toutes les affaires de France se passoient par les mains de ces deux freres, abusants & du nom, & de la ieuneſſe du Roy, comme il leur plaisoit. Plusieurs bons François ne pouuans supporter ceste tyrannie conspirent encontre eux. Le Roy lors seiournoit, tantost à Chenonceau, tantost à Amboise. Tout ce peuple y confluoit, en deliberatiõ de bannir ces nouueaux Messieurs, & de presẽter requeste au Roy pour establir pres de luy vn legitime conseil des Princes du sang & Officiers de la Couronne. Ie croy qu'il y auoit ie ne sçay quoy de la Religion nouuelle meslé parmy: car ie ne veux point en aucune façon falsifier ceste histoire. Le malheur veut pour eux, qu'ils sont descouuerts, par vn Desauenelles Aduocat qui estoit de la partie, par lequel ils furẽt aduertiz que c'estoit à eux ausquels ce peuple en vouloit. L'entrepriſe estant descouuerte, on surprend les principaux au Chasteau de Noisé, & le menu peuple, par les che-

mins,qui auoit ſon rendez vous à Amboiſe.Or ie vous prie d'entendre combien de prudence ces deux freres apporterent en ſens humain,pour ſe maintenir en l'authorité par eux vſurpee, & comme en fin, Dieu feit eſuanouir tous leurs deſſeins en fumee.Parce que ceſte hiſtoire merite biẽ d'eſtre entendue de tous. Soudain que ces pauures gens ſont pris, on leur fait accroire, qu'ils venoient en deliberation de ſe ſaiſir du roy & de le conſtituer priſonnier. Sur ce pied leur procez leur eſt fait & parfaict ſommairement par vn Maiſtre des requeſtes.Mazere, Caſtelnau, Noizé, & rẽné principaux entrepreneurs ſont decapitez au carroy d'Amboiſe.La renauldie tué ſur les champs par Pardillã, mis en quatre quartiers apres ſa mort pour ſeruir d'exẽple:& à leur ſuitte, vne infinité de pauures gens, qui noyez en tas, qui penduz aux creueaux du Chaſteau d'Amboiſe. Ceſte premiere pierre ainſi iettee pour le fondement de leur baſtiment, ils ſaduiſent que cette entrepriſe de buoit prouenir de plus haultemain, & qu'en telles affaires apres auoir exercé la premiere punition exem-

plaire contre les plus malheureux, il failloit pardonner à tout le demeurant du peuple,& neantmoins n'eſpargner en aucune façon les teſtes des plus grands & autheurs. Que ſ'il y auoit aucuns qui euſſent occaſion de ſe meſcontenter du gouuernement qui lors eſtoit, c'eſtoient les Princes du ſang auſquels ceſte charge appartenoit pẽdant la ieuneſſe du Roy, qu'vn mariage ne pouuoit auoir fait plus ſage que ſon aage. C'eſt pourquoi par vn bel artifice ils ſe donnent bien garde de mettre en auant leur intereſt particulier, mais ne couchants que de l'honneur de Dieu & du Roi,apres les executions d'Amboiſe, ils font enuoier vne abolition generale contre tous ceux du menu peuple qui auoient conſenti à ceſte coniuration, ſans qu'aucũ en peut eſtre delà en auãt recherché .Font creer pres du Roi vne nouuelle garde d'harquebuſiers François, dont les chefs eſtoient à leur deuotion, qui eſtoit vne aſſeurance ordinaire pour eux enuers tous & contre tous. Font ſoubs main informer contre les chefs de ceſte coniuration ſans les nommer,fortifient les auenues d'Am-

boise & d'Orleans de Gens-d'armes, pour obuier à tout nouueau remuement qui eust peu sourdre de la Guienne, parce que pour lors feu Monsieur le Prince de Condé s'estoit retiré en Bearn auec le Roi de Nauarre son frere, qui estoient ceux contre lesquels se dressoient toutes ces embusches. Font creer à Fontaine-bleau dix & sept nouueaux Cheualiers de l'Ordre de sainct Michel, violants tout l'ordre ancien, parce qu'auparauant on les creoit vn à vn ou deux pour le plus: & encores bien rarement & auec vne infinité de respects. Mais ce leurs estoient autant d'obligez & arboutants de leur tyrãnie pour l'aduenir. De là ils mènẽt le Roy à Paris ou ils le font asseurer de la fidelité des Preuosts des Marchans & Escheuins de la Ville enuers soy. Tous ces preparatifs ainsi faits, ils le conduisent à Orleans ou l'on decerne mãdements par toute la France pour assembler les Estats, sçachants bien que les depputez n'enclinent iamais ailleurs que la ou la force & l'authorité leur commande, encores que l'on se persuade que ce soit la manutenrion de la liberté du peuple. Tout

d'vne

d'vne main font depeſcher pluſieurs lettres ſoubs le nom du Roy, au Roy de Nauarre, Prince de Condé, Conneſtable & Admiral à ce qu'ils euſſent à le venir trouuer dedans Orleans, pretextans ces commandemens ſurce qu'il vouloit qu'ils aſſiſtaſſent à cette Aſſemblee. Il ny auoit hõme de bon ſens qui ne iugeaſt que c'eſtoit vne grande tragedie que l'on vouloit repreſenter aux deſpens de ces pauures Seigneurs, pour eſtablir à iamais la grandeur de la maiſon de Guiſe. Le Conneſtable qui en auoit quelque ſentiment, ſy achemine à petits pas. Le Roy de Nauarre & monſieur le Prince apres pluſieurs recharges de commandemens, arriuerent en la Ville de Poictiers, ou ils receurent le premier aduis du meſcontentement du Roy encontre eux, mais à l'inſtant meſmes ils feurent inueſtiz par le Mareſchal de Termes, & deux cõpagnies de Genſ-d'armes, de telle façon qu'il leur euſt eſté impoſſible de rebrouſſer chemin. Arriuez qu'ils ſont à Orleans, on met Monſieur le Prince en ſeure garde, & fait on venir iuges expres du Parlement de Paris pour inſtruire

ſon procez. Quant au Roy de Nauarre on eſpioit ſes actions de ſi pres, qu'entre le Gardé, & le Regardé il ny auoit pas grande difference. Monſieur le Prince de Condé voyant que c'eſtoit vne partie faite en main par les Lorrains pour le perdre ſouz le nom du Roy emprunté, commence de tirer les choſes en longueur, demande diſtribution de conſeil, dit qu'eſtant Prince du ſang il ne pouuoit eſtre iugé par des Commiſſaires, ains par vne Cour de Parlement en corps. Toutesfois on luy chauſſe les eſperons de ſi pres, que l'on prend pour vne cõtumace affectee les deffences par luy propoſees, & luy dit on que par faute de reſpondre on le iugera cõme cõtumax. Ce pendant les Depputez *fachem*inoient à la fille, cela ſe faiſoit affin qu'apres que le procez auroit eſté tout au long inſtruict, ce pauure Prince qui n'auoit failly que pour *ſ*oppoſer à leur tyrannie, feut non ſeulement condamné à mort par le Parlement que l'on y euſt fait venir, ains par les trois Eſtats de la France, & obtenãt cela d'vn coſté, ie ne ſçay qu'ils euſſent fait au Roy de Nauarre, qui lors eſtoit tellemẽt

abandonné de tous, que ceux qui luy eſtoient en leurs cœurs humbles & affectionnez ſeruiteurs n'euſſent ozé ciller de l'œil pour le faire paroiſtre. Y euſt il iamais entrepriſe conduite auecques plus de ſageſſe mondaine que celle là? Voyons qu'elle en fut la fin. Comme on eſtoit ſur le point de frapper le coup, & que meſmes à ceſt effect on vouloit faire deſemparer la Ville au Roy pour ſ'en aller à Chenõceau, affin qu'eſtant abſent, Monſieur le Prince n'euſt moyen d'auoir recours à ſa miſericorde, Le Roy botté, eſperonné, & preſt de monter à cheual, commence de ſe trouuer mal, pour le faire court, en moins de quatre iours il decedde. Et deſlors meſmes en vn clin d'œil, tous les deſſeins de ces deux freres ſe tournerent à neant, ils ſont abandonnez des eſclaues de cour, qui ſe rangent vers le Roy de Nauarre. Le voyla declaré Lieutenant general du Roi & de la France par les Eſtats pendant la minorité du Roi Charles neufieſme: & Monſieur le Prince demandeur en declaration d'innocence, par Arreſt donné au Parlement en robbe rouge obtient tout ce qu'il deman-

doit. Tout ce qui auoit eſté faict par les deux freres Lorrains eſtoient coups d'Eſtat, cecy feut vn coup de Maiſtre, ie dy du Maiſtre qui ſe mocque de ceux qui par ſageſſe hnmaine ſe veulent mocquer de luy. Car meſmes ſ'ils n'euſsent faict venir à coups de hallebarde le Roy de Nauarre, chacun juge que du naturel qu'il eſtoit, malaiſemẽt ſe feuſt il acheminé en Cour, ou ſ'il l'euſt fait, c'euſt eſté auecques tant de longueurs, que pendant ce temps les autres euſſent fort ayſement continué leur authorité pres la Royne Mere Princeſſe eſtrangere, & qui n'euſt pas eu grand moyẽ de leur reſiſter, n'eſtant aſſiſtee des Princes du ſang.

Vous me demanderez qu'elle rencontre à ceſt exemple au Catholic d'Eſtat que ie deteſte? Bien grãde. Car ie ſouſtiẽs, & le ſouſtenant ie ne m'abuſe, que iamais n'i l'vn n'i l'autre de ces deux freres Lorrains n'eurent autre Religion en leur teſte que celle qu'ils penſoient ſeruir à l'aduancement & progrez de la grandeur de leur maiſon. Car ce furent eux qui donnerent le premier aduis au Roy Henry deu-

xieſme de ſe faire Protecteur de la nation Germanique, c'eſt à dire de l'hereſie Germanique contre l'Empereur Charles cinquieſme & qui forcerent le Parlement, de verifier ce beau titre. Ce que ie di n'eſt point vne fable née dans ma plume : Il n'i à celuy qui ait eſté de ce temps-là qui ne la ſçache, & dont ils ne ſe cachoient, comme choſe qu'ils eſtimoient grandement ſe tourner à leur honneur. Si ces Meſſieurs euſſent eſté ſi zelateurs de l'Egliſe Romaine, comme ils ont depuis voulu faire accroire, euſſent ils eſté iuſtificateurs de ce voyage d'Allemagne, premiere ruine de noſtre France? Ne s'i feuſſent ils oppoſez par honneſtes ſupplications, remonſtrans au Roy que cette protection eſtoit formellement contre l'honneur de Dieu & de ſon Egliſe ? Il ſouſtindrent tout le contraire : Parce que le ſouſtenantz, ils penſoient acquerir la bonne grace de leur maiſtre, & par meſme moyen s'auantager en faueur pres de luy, comme certainement ils feirent. Car iamais Monſieur de Guiſe pere n'acquit tant d'honneur, comme il feit en la Ville de Metz l'ors qu'il ſou-

ſtint le ſiege encontre l'Empereur Charles cinquieſme.

Voila pourquoy ie vous cotte ceſt exẽple contre toutz les diſciples de Machiauel (ie ne veux pas croire qu'en ſoiez) qui ne ſe ſoucient de qu'elle Religion ſoit vn Roy moyennant qu'il plaiſe à ſon peuple. Ie veux m'arreſter ſur ce meſme exemple car la longueur que i'aporte à ce diſcours ſera encores trop courte pour deraciner ceſte mal'heureuſe opinion. C'eſt vne maxime d'Eſtat qu'il ne faut iamais laiſſer trop accroiſtre vn Prince qui vous eſt voiſin, & ſi n'eſtes aſſez fort, il faut faire Ligue auec autres Princes & Republiques plus foibles pour vous y oppoſer. Maxime fort familiere aux Princes d'Italie, laquelle ils ont bien ſceu mettre en œuure, toutes & quantesfois que nous auons paſſez les montz pour le recouurement de l'Eſtat de Naples ou de Milan. On voyoit lors ce grand Empereur Charles cinquieſme s'agrandir à la ruine de tous les Seigneurs Proteſtans. Car il les auoit deſconfitz en bataille rangee, & ſi tenoit priſonniers les Duc de Saxe & l'Anthgraues de Hes. Au

moyen dequoy ilz eurent recours à noſtre roy,& ſe meirẽt en ſa protectiõ.Il prit leur querelle en main pour empeſcher le progrez des deſſeins de l'Empereur, mais cõtre Dieu & contre raiſon. Que luy qui faiſoit profeſſion de la Religion Catholique vouluſt ſouſtenir les ſubietz heretiques contre leur ſouuerain Seigneur qui ne les guerroioit qu'en haine de leur Religion nouuelle. Toutes choſes nous rient à ce voiage. Car ſoudain que l'Empereur eut nouuelles que le Roy eſtoit en armes pour paſſer le rhin,il pacifia toutes choſes auec ſes ſubiectz, & leur accorda l'Interim. Tellement que le ſeul bruit de noſtre venue leur feit obtenir ce qu'ils demandoient. Et au retour du voiage nous nous donnames pour noſtre liurée les Villes Imperiales de Metz, Toul,& Verdun.Cela eſt il demouré impuni? La penitence de ce peché s'eſt r'amentue non pendant la vie de Henri deuxieſme, ains de ſes enfãs. Ainſi que nous voions pluſieurs punitions de meſme marque en l'Hiſtoire des Roys au vieux Teſtament. Vous (dit ce grand Dieu) Roy Catholic auez ſouſtenu les

Proteſtantz d'Alemagne faiſant accroiſtre leur hereſie pour empeſcher l'accroiſſement de voſtre corriual, & ie feray ſentir aux voſtres combien cela m'eſt deſplaiſant. Parce q̃ ie les chaſtieray de meſmes verges, & permettray qu'en voſtre Royaume ſ'introduiſe pareille diuiſiõ. Ie ſuſciteray des voſtres meſmes qui vo⁹ harcellerõt ſur pareil ſubiect, & appelleront tout d'vne ſuite les Proteſtantz à leur aide, contre vo⁹ en haine du ſecours q̃ pẽſiez leur auoir dõné. Dont arriuera à la longue la deſolation de voſtre Eſtat. Eſtimez vous que ce ne ſoit vne vraie punition de Dieu qui ait pris ſa racine de ce beau voiage d'Alemagne? De ma part ie n'en doute point. Les anciens payens diſoient que les Dieux auoient les piedz de laine, & les bras de fer. pour nous enſeigner qu'ils procedoient lentement à leurs vengeances, mais lors qu'ils venoient à les exercer il compenſoient cette longueur, par vne rigueur admirable.

Ie viendrai maintenant à Monſieur de Guiſe dernier mort, y eut il iamais Seigneur plus aimé du peuple que luy. Aimé di-ie

di-ie parce qu'il se disoit Protecteur general de nostre Religion encontre les heretiques, & encores qu'il ne failloit aucune reconciliation auec eux. Propositiõ qui luy estoit si recommandee, que tout homme de contraire aduis estoit en son endroit Anatheme. Et toutesfois auoit il tousiours esté de cest aduis. Nanny Car en l'an cinq cens lxxij. apres qu'il eut fait tuer l'Admiral son ennemy capital, son hostel seruit de franchise à vne infinité de Huguenots, mesmes aux Seigneurs de Gamache, d'Acier, & Vicomte de Borniquet principaux de l'autre party. Et toutesfois ils estoiẽt lors to⁹ noz Amalecites, d'autant que l'on auoit fait proclamer par tous les carrefours de Paris à son de trompe & cry public, que sans exception & reserue on ne pardonnast à aucun Huguenot. Venons à Monsieur de Mayenne, quãd il feut depesché par le feu Roy pour reduire soubs son obeïssance le Daulphiné, dont la pluspart des Villes estoient occupees par les Huguenots, feut il si religieux de n'entrer en composition auec eux? Il les laissa viure en repos de leurs cõ-

sciences. Quoy faisant sans coup ferir ils luy rendirent toutes les Villes. Et tant qu'il feust en Daulphiné, sa Cour estoit plus plaine de Gentils-hommes Huguenots, que de Catholics. Dont vient qu'en mesmes ames se soient logees deux oppinions si contraires? Tant & si longuement que leur ambition feust reglee soubs l'obeïssance du Roy, ils s'estimoient tres-heureux d'auoir plusieurs seruiteurs & amis de l'vne & de l'autre Religiõ. Mais depuis qu'ils l'eurent mis à l'essor, alors ils estimerent que pour paruenir auec le temps au dernier point, il failloit que non seulement ils eussẽt les armes aux poings, mais qu'ils ne les deuoient iamais quitter. Autrement apres auoir esté grands en commandants aux armees, leurs oppinions eussent esté puis apres reduites au petit pied quãd par le moyen d'vne paix, ils eussent esté renuoyez dedans leurs maisons. Et à vray dire c'est le mesmes conseil dont vsa Cæsar par le moyen duquel il se feit en fin souuerain de l'Estat de Romme.

Or recongnoissons ie vous prie quels succez ont eu leurs desseings. D'autant

q̃ vo⁹ trouuerez que tout ce qu'ils feirẽt à la confuſion du Roy de Nauarre (permettez qu'ainſi ie le nomme, quand ie parleray de ce temps là) ſe tourna à ſon exaltation. Ils ſeſtoient armez contre luy, des forces du Roy de France, des doublons du Roy d'Eſpagne, des cenſures de la Cour de Romme, de la faueur de tout le peuple, & auec cela auoient tous les predicateurs à leur deuotion qui eſtoient les trompettes de leurs paſſions hipocrites. Dés l'an 1586. on met cinq armees ſur les champs pour ruiner rez pieds rez terre le Roi de Nauarre, trois en la Guienne & Poictou, deux en Auuergne & Daulphiné. En l'an 1587. on depeſche contre lui Monſieur de Ioieuſe, ſuiui d'vne belle eſlite de Nobleſſe, & d'vne grande trouppe de Cauallerie & Infanterie, auec commandement expres de l'attaquer à quelque conditiõ que ce feuſt. En l'an 1588. toutes choſes rioiẽt malheureuſement à Monſieur de Guiſe, il ſe fait maiſtre de Paris ſans coup frapper, fait faire vne retraitte honteuſe à ſon Roi, eſtablit telle police qu'il veut, change tous les anciens capitaines de la Ville pour

faſſeurer des nouueaux, obtient abolition du Roy ſoubs le nom d'Vnion de tout ce qui ſeſtoit paſsé, fait adioindre à ſon Eſtat de grand Maiſtre, la qualité de Lieutenant general du Roy pour le fait des armes. Les Eſtats ſe tenants à Blois, il commande au veu de tout le monde aux Depputez, & y cõmandãt il veut faire declarer par toutes ſortes de brigues le Roy de Nauarre incapable de la Courõne. Y euſt il iamais haute entrepriſe conduite de plus grand ſens que ceſte cy. Quelle en feut la cataſtrophe? Toutes ces cinq armees ſen retournerent auec leur courte honte la part dont elles eſtoiẽt venues: le Roy de Nauarre pare aux coups, ſi ainſi faut que ie le die, auec vne eſpee rabbatue: le plus grand hõneur qu'eut Monſieur de Mayenne, feut de prẽdre Caſtillon qui appartenoit à ſa femme, ou il deſpendit ſix ſepmaines de temps, & ſix cens mille eſcus à la France: Ville depuis repriſe par les Huguenots par eſchelles qui ne leur couſterent que ſix liures. Monſieur de Ioyeuſe eſt deffaict en bataille rangee à Couſtras: Monſieur de Guiſe tué au milieu des Eſtats le meſme iour

que le Roy de Nauarre naſquit, ſans qu'ẽ ceſte mort il y euſt conſentement de luy ny des ſiens. La mort de luy & du Cardinal ſon frere font tourner toute la haine publique contre le feu Roy. Les Villes ſe rebellent encontre luy, & eſliſent pour Lieutenant General de l'Eſtat Royal & Couronne de France Monſieur de Mayẽne. En ceſte nouuelle fureur de peuple, l'argent ne luy mancquoit point, ny par conſequent les gens. Le feu Roy eſt contrainct d'appeller, à ſon ſecours le Roy de Nauarre qui y vient. Arriué qu'il eſt, il le deliure, enſemble la ville de Tours auiourd'huy ſeiour des Cours ſouueraines de la France. Car au ſeul bruit qu'il approchoit les ennemis qui auec vne grande Rodomontade auoient gaigné vn faulxbourg, ſe retirent la nuict meſme de ceſte priſe, n'ayants euz le loiſir de reprendre haleine. Il accõpagne le Roy en tout ſon voyage iuſques aux portes de Paris. Là le Roy eſt aſſaſſiné par vn Moine, c'eſt vn chef d'œuure de la ſainte Vniõ. Les preſcheurs crioient dans leurs chaizes que ce Prince n'auoit aucune Religiõ en ſoy: Vray Dieu,

ſils le penſoient tel (ie diray cecy en paſſant) pourquoi choiſirent ils par expres vn Moine pour executer vn ſi malheureux deſſein, ſinon qu'ils aſſeuroient que ſoubs ceſt habit le meurdrier auroit ſon paſſeporte ſans difficulté au cabinet de ce pauure Prince? Ils eſtimoient lors que par ceſte mort ineſperee toutes les affaires Roiales changeroient de face, & que le Roi de Nauarre ſeroit abandonné de tous en haine de ſa Religion. En quoi il y auoit peut eſtre quelque apparence ſelon l'opinion des hommes: Toutesfois contre ce malheureux conſeil Dieu en ordonna tout autrement, parce que ce ſang genereux de la Nobleſſe de France, ſe voua du tout à ſon Roi naturel & legitime. Et tout ainſi que par la mort de Monſieur de Guiſe tous les Ligueurs quitterent la querelle qu'ils auoient contre ceux de la nouuelle Religion, pour ſe heurter cõtre le feu Roi, auſſi par ce ſecond meurtre executé en la perſonne du feu Roi, toute la Nobleſſe Françoiſe, oubliant le maltalent qu'elle auoit cõtre la meſme Religion, ne ſe meit plus en bute que de vanger ceſte mort cõ-

tre les Ligueurs. Apres auoir toutesfois pris le ſerment du Roy d'entrer en noſtre Religion quand il y auroit eſté bien inſtruit. Ainſi noſtre Roy par deux morts auſquelles il ne preſta iamais conſentement, l'vne de ſon grand ennemy, l'autre de ſon plus grand amy, vint à la Couronne, & ſe trouua à point nommé deuant la Ville capitale de France (qui auoit faict profeſſion de le plus haïr) enuironné de tous les Princes du ſang, & Officiers de la Couronne, & d'vne armee la plus belle qui ſe ſoit des pieça veuë par la France. A qui doibt il rendre grace de tant de benedictions? à Dieu ſeul premierement, puis à ſes ennemis que Dieu voulut eſtre les principaux outils de toutes les choſes cy deſſus deduites, leur eſtant plus redeuable qu'il ne feuſt oncques à ſes ſeruiteurs & amis: car ſi ſans reſueiller par anticipation de temps les armes, ils l'euſſent laiſſé viure clos & couuert (comme il faiſoit en vn arrierecoing de la France, au long aller, il euſt laiſſé enrouiller & ſon eſprit, & ſes armes. On le contraint de ſe mettre ſur la defenſiue. En vn inſtant d'apprenty, il ſe fait

maiſtre paſſé. Luy qui d'ailleurs eſtoit perdu ſi ces ennemis ne l'euſſent voulu perdre: car & ſa religion, & le peu de cognoiſſance que nous auions de ſes mœurs, n'euſſent pas ayſemẽt permis que nous l'euſſiõs fauorizé apres le decez du feu Roy. Mais ſoudain qu'on la haleiné, il porte ce charme quant & ſoy de ſe faire aymer, reſpecter, & honorer de chacun, voire de ſes ennemis meſmes. D'auãtage ou euſt il trouué les paſſages des riuieres ouuerts pour dõner iuſques vers Paris, ou euſt il peu trouuer vne telle armee, Brief il doit, & ſa couronne, & ſes forces à ceux qui par tous les artifices du monde, le vouloient rendre miſerable, & les doibt ſans qu'il y ait apporté autre choſe que l'eſperance qu'il a au grand Dieu. Ie vous laiſſe icy à part ſa victoire de Dieppe, l'entree qu'il feit aux faulxbourgs de Paris qui parangonnoient lors la meilleure Ville de la France, ou Dieu pour le conduire à la main eſpandit vn brouillas eſpoix pour aueugler les yeux des Pariſiens, ie vous laiſſe les conqueſtes qu'il feit à la ſuitte de cela en plain hyuer du Vendomois, de tout le Maine, & preſ-

que

que de toute la Normandie, les deux autres victoires qu'il euſt en meſme iour à Yury & en Auuergne, la retraitte honteuſe du Duc de Parme, la glorieuſe repriſe de Corbeil en vn tour de main, ou ce grãd abbateur de murailles auoit ſeiourné cinq ſepmaines auec dix & huict canons auant que de la pouuoir prendre, & finalement ce qui ſ'eſt miraculeuſemẽt paſsé de fraiſche memoire dedans la Ville de ſainct Denis: car ie n'ay entrepris icy de vous tracer vne hiſtoire.

A quel propos doncques tout cela? car il eſt meshuy temps que ie m'eſtanche ſur ce ſubiect. Parauenture pour deſtourner le Roy de ne quitter ſa religion, en laquelle il a receu tant de faueurs de Dieu? Pluſtoſt m'enuoye Dieu la mort. Mais c'eſt pour monſtrer à tous les Machiaueliſtes, que Dieu aſſiſte pluſtoſt aux Princes, encores qu'ils ne ſoient de la religion Catholique, quand en leurs aduerſitez ils le reclament de tous leurs cœurs, & appuyẽt leurs eſperances ſur luy, qu'a ceux qui feignants d'eſtre Catholics, n'ont aucune religion en leurs ames, & remettent tout

leur appuy ſur l'artifice qu'ils tirent du maſque de religiõ. Effaçons doncques de noz papiers ce que voulez enſeigner au Roy: qu'il luy ait eſté permis eſtant ſimple Roy de Nauarre d'eſtre de la religiõ nouuelle, mais qu'eſtant Roy de France il doit iouer autre rolle, comme ſi l'ame de celuy qui eſtoit Roy de Nauarre, eſtoit autre que de celuy qui eſt auiourd'huy Roy de France. Ne le prions de ſe faire Catholic à tatons, & qu'il marche ſeulement en tenebres.

Ie vien doncques maintenant à mon Catholic de Religion tel que ie deſire eſtre noſtre Roy. Or pour le faire tel ie pẽſe y eſtre requis trois choſes: de le rendre capable, d'addreſſer pour ceſt effet noz prieres à Dieu, & de faire penitence.

Pour le rendre capable il eſt de neceſſité qu'il ſoit inſtruict: ie dy inſtruict non par Miniſtres, comme faulſement vous preſuppoſez qu'il veult eſtre, ains par vn Concil general ou nationnal. Ie vous dy de rechef qu'il le fault, parce que nous luy auons ainſi accordé, au meillieu de ſon armee, & ne nous eſt permis de reſilir de

noſtre conſentement, veu que notoiremẽt il ne tient à luy qu'il n'effectue ſa promeſſe. Eſtes vous plus ſage ou plus homme de bien que tous ces grands Princes & Seigneurs qui ont eſté de ceſt aduis ; pour en donner maintenant vn autre? Et quãd noſtre conſentement ny ſeroit, c'eſt à luy de ſe ſonder, & ſ'il ne ſe ſent aſſez fort pour y entrer ſans eſtre endoctriné, noſtre requeſte ſeroit malheureuſe & meſchante de le ſupplier du contraire.

Ne penſez pas ce pendant que ie vueille que ceſte inſtruction ſoit ſeulement de paroles, il conuient y apporter de l'exemple par noz Eueſques, Abbez, & autres Prelats de l'Egliſe. Noſtre Seigneur Ieſuschriſt commença premierement par le bien faire pour gaigner le cœur des Iuifs, & puis ſe meit à endoctriner. La premiere piece de l'Aduocat pour perſuader ſes Iuges eſt la preud'hommie, le demeurant de ſon art n'eſt qu'vne affeterie, & plus vous y en apportez, plus vn Iuge ſe tient ſur ſes gardes, quãd il ſe defie de celuy qui parle.

Conioignons doncques & la parole & l'effect pour perſuader noſtre Roy. Et dea

ne luy auons nous point appresté assez de matiere pour desirer d'estre instruict? Iamais Eglise ne feut plus deschiree que la nostre (il faut que ie die cecy à mon grand regret) ie ne parleray point des abbuz. C'est vne chose dont nulle religion ne se peut presque dispenser. Et de cela la raison est bõne, d'autãt qu'elle ne se peut exercer sans ceremonie exterieure pour tenir le cœur du cõmũ peuple tẽdu. Et il est malaisé, voire impossible, que par succession de temps on ne mesle dedans les ceremonies, ie ne sçay quoy de l'homme, & consequemment des malefaçons. Ie ne vous parle point doncques des abbuz, qui est l'vne des querelles que les nouueaux venuz nous faisoient: Ie vous parle de l'impieté qui s'est logee en nostre Eglise, aussi tost que le nom de Ligue y a esté introduit. Ie vous escouleray soubs silence, que quittant l'Euangile, elle ait voulu s'en faire accroire par les armes. Bien vous diray-ie en passant que c'est vne vraye heresie. Nostre Seigneur Iesus-christ, sur le modelle duquel nous deuons composer toutes noz actions, ses Apostres & Disciples, & à leur

ſuitte tous les Martirs n'ont point eſtably noſtre Egliſe par ceſte voye. Ilsplanterent noſtre religion par leurs preſches & ſaintes exhortations,& ſeellerent la foy Chreſtienne de leur ſang entre les mains du Magiſtrat:& de ceſte fontaine ſourdit vne mer de vrais Chreſtiens qui ſeſpandit par tout l'Vniuers. Et quand depuis penſants eſtre plus ſages nous vouluſmes prouiguer noſtre religion par armes en noz voiages d'oultremer, nous n'en rapportaſmes autre fruit, ſinon que le Leuant en fin feut le cercueil, & de nous, & de noſtre religion tout enſemble. Ie vous paſſe de propos deliberé ceſt article: car c'eſt vne faute que l'on ne tient auiourd'huy pour faute. Venons à ce qui ſeſt paſsé deuant noz yeux depuis deux ans ſeulement. N'appelleray-ie impieté qu'vne Sorbonne abuſant du nom du ſainct Eſprit, ait donné aduis au ſimple peuple de ſarmer encontre ſon Roy? N'appelleray-ie impieté que ſans attendre le decret du Pape, auquel ces Meſſieurs ſen rapportoient, le lendemain de leur aduis ils cornerent la guerre par tout? N'appelleray-ie impieté qu'ils ayent

malheureuſement fait mourir leur Roy, & qu'ils n'ayent eu autres inſtruments de leurs aſſaſſins que des Moines? N'appelleray-ie impieté qu'ils ayent canonizé le malheureux Iacobin? N'appelleray-ie impieté (pardonne moi ô bon Dieu ſi i'oze frapper iuſques au Chef) qu'en ce grand conſiſtoire de Romme, le Pape Xiſte comparaſt l'entree de ce malheureux au cabinet du Roi, à celle de l'Ange Gabriel, quād il annõça à la Vierge le miſtere futur de la natiuité de noſtre Seigneur Ieſus-chriſt? Ie ne veux pas dire qu'il l'ait fait, mais tant y a que ſa harangue à eſté imprimee dans Paris, & couru par toute la France, portant des propoſitions plus erronees que celle là. Noſtre Roi eſt plain d'eſprit, il à veu toutes ces choſes: car pourquoi ne les euſt il veues puis qu'ambitieuſement les Ligueurs en ont voulu faire trophee? Au bout de cela, n'a il quelque raiſon de vouloir eſtre inſtruict en noſtre religion, deuant que d'entrer dedans noſtre Egliſe? Ie l'eſtime treshomme de bien de le vouloir, & ſ'il en vſoit autrement, ie dirois qu'il n'auroit point d'ame.

Quand ie vous propoſe qu'il doibt eſtre inſtruict, ce n'eſt pas aſſez, il faut que d'vne ſuitte nous addreſſions noz prieres & oraiſons à Dieu, non au Roi. Lors que ie veux obtenir quelque don du Roi, ie lui preſente mon placet, mais au cas qui l'offre, cela ne deſpend de ſa grace, ains de celle de Dieu. C'eſt celui que debuons ſupplier à ce qu'il lui plaiſe toucher le cœur de noſtre Roi. Entre tant de milliers de perſonnes qu'il y a en ceſte France, il ne faut que douze bonnes & deuotes ames pour obtenir ce que deſirons. Sainct Auguſtin feut en ſa ieuneſſe grandement entaché d'hereſie, Sainct Ciprian auant que d'eſtre Chreſtien, feut eſperdu en l'amour d'vne ſage Dame Chreſtienne, & tellement eſperdu que pour la pouuoir ſeduire il apprit l'Art Magique. Saincte Monique mere de S. Auguſtin ne pria pas ſon fils de vouloir quitter l'hereſie, ce lui euſt eſté vn labeur inutile, c'eſt vne lepre de noz ames qui ne guerit point de main d'homme. Elle addreſſe ſes prieres à Dieu : le ſemblable feit l'autre Dame pour Sainct Ciprian. Leurs prieres feurent exaucees auecques tel ad-

uantage que ces deux perſonnages feurẽt depuis deux des plus grands docteurs de noſtre Egliſe. Quand nous en vſerons ainſi ie ne doubte point que le Roi ne ſe rende des noſtres, eſtant ſi bien né comme il eſt. Lui meſmes ſe recommãde aux prieres de noſtre Egliſe, eſtimant, comme ie croi, que les prieres des gens de bien de l'vne & l'autre religion ſont de grand poix enuers Dieu. Et deſia il en a ſenti les effects, parce que le iour meſmes des deux grandes victoires qu'il obtint en deux diuers endroits de la France, l'vne à Yuri, l'autre en Auuergne, on faiſoit profeſſion generale dans Tours ou tous les habitans aſſiſterẽt, iuſques aux petits enfans, qui en leur vierge deuotion crioient vn *Viue le Roy* par la Ville. Et pendant que nous eſtions en ces oraiſons, le Roi commenca de venir aux mains, & tant que la proceſſion dura, tant continua ſa miraculeuſe Victoire: en laquelle il feut principalement aſſiſté de ſa Nobleſſe Catholique. Noz prieres eſtoiẽt celles de Moïſe lors que les enfans d'Iſraël combattoient, & ſa victoire feut celle d'Aaron: Eſtimez vous qu'il n'ait remarqué

qué ceſte chace? Parauanture eſt il tel en ſon ame que nous le deſirons. Le Roy le plus Catholic que nous euſmes iamais en la France, non ſeulement fondateur d'vne infinité d'Egliſes & Hoſpitaux, mais auſſi reformateur admirable des abbuz qui lors eſtoient en noſtre religion, feut Sainct Loys. Ne penſez point, qu'apres tant de reuolutions d'annees, Dieu ait reſerué la Couronne de France à ceſte grande & illuſtre race de Bourbon (dernier reietton de ce ſainct tige) que ce ne ſoit affin de renouueller la meſme pieté qui feut en ce grand Roy.

Il eſt doncques de beſoin que nous employons à ceſt ouurage noz prieres au Ciel, mais auec cela nous y deuons apporter de la penitẽce. Comment? ſerons nous ſi mal aduiſez d'eſtimer que Dieu ne ſoit courroucé contre noſtre Egliſe, de tant d'impietez par moy cy deſſus diſcourues, dont les Moines & Preſtres ont eſté les principaux Miniſtres? Et qui ſçait ſi pour ſen vanger, il nous a enuoyé vn Roy d'autre religion que la noſtre? Seroit ce pas vne vraye iuſtice de Dieu, & telle que

quelque esprit de ceste France, sosoit presque promettre par ceſt Epigramme Latin.

Henricus monachi manu periuit,
Qui consortia, cellulasque fratrum,
Totus ex animo suo peribat,
Et quem vel monachum putes fuisse:
O cædem miseram, impiam, nefandam!
Regno nunc lacero potitur alter
Henricus, monachis acerbus olim,
Rex purus sceleris, bonique custos,
Infandæ necis acer vltor idem.
Quid mors hæc tibi parturit requiris
Excors Gallia, pacis omnis expers?
Te nisi immeritam Deus iuuabit,
Pœnas perfidiæ lues cruentæ.
Occîdit monachus pium monarcham,
Occîdet monachos pius monarcha.

Quiconques feit ceſt Epigramme hardy, il en parloit, non qu'il ne ſçeuſt la volonté du Roy, eſtre d'entretenir tous les Monaſteres & Religions en leurs anciennes franchiſes & libertez, comme auſſi il a fort bien fait paroiſtre par tous les lieux ou il a paſsé, mais parce qu'il craignoit qu'vn plus grand Roy que luy, courroucé

de l'horrible & execrable meurdre du feu Roy, commis par vn Moine, ne ſen vouluſt vanger ſur les autres. Car c'eſt le cas ou les bons en endurent quelquesfois pour les mauuais. Nul n'eſt bleſsé que par ſoy meſmes: Dieu ſe vange par ſes ennemis : Que dy-ie par ſes ennemis ? mais il ſe vange de nous, par nous meſmes. Vſons doncques de la meſme medecine que conſeilloit le bon Hieremie aux enfans d'Iſraël pour appaiſer l'ire de Dieu. Nous auons beau preſcher le Roy, l'inſtruire en noſtre religion, luy fournir de grands Theologiens à ceſt effect. Nous n'aduancerons pour tout cela de riens noz affaires. Ce ſont emplaſtres que l'on appliquera ſur la playe pour l'adoucir, mais ce ne ſera pas oſter la cauſe du mal qui prouient de noz impietez, leſquelles ne peuuent n'eſtre faites, mais il en faut enſeuelir la memoire enuers Dieu, par vne exomologeſe & penitence publique de nous tous. Ie vous dy nommement de nous tous : car ie deſire que celuy qui cuide eſtre en ceſt endroit innocent ſoit auſſi biẽ de la partie, comme l'autre qui y a conſenty. Noſtre Egliſe eſt compoſee de

bons & de mauuais, & quand vne communauté peche en corps, comme on a fait en tout ce qui s'est passé par la France, chacun selon la rigueur de la Loy en est indifferemment punissable, les meschans y ont engagé les gens de bien. Si nous en vsons autrement, ores que Dieu condescende à noz prieres, si est-ce qu'en fin cela se tournera à nostre confusion par quelque voye à nous incongnue.

Ie le vous representeray par vn exẽple familier qui est né dedans la calamité de ce temps. Iamais Roy ne combattit auec tant de religion & prudence la nouuelle religion, comme feit le feu Roy. La porte des gouuernemens des Prouinces estoit fermee à ceux qui en estoient, nul deux admis à son ordre de Cheualerie du sainct Esprit, nul aux Estats de iudicature ou des Finãces, pour toute consolation ils viuoiẽt en quelque requoy dedans leurs maisons, qui estoit vne vraye guerre, pour combattre sans cousteaux, ceux que nous voyons estre de contraire opinion à nous. Par ainsi d'vn sage discours il chatioit le Huguenot, ou pretẽdu Reformé (appellez le com-

me il vous plaira) lequel par ce moyen ne se pouuoit induire à nouuelle rebellion,& neantmoins sentoit en sa famille les effets contraires de ce que plus il desiroit: car il ny a riens que les grands Seigneurs de la France desirent tant que d'approcher de leur Roy,ny riens qui tant agite les esprits du commun peuple,que le desir de paruenir aux Estats. C'est vne maladie d'esprit qui perd le François.Soudain que le marchand ou les gens de robbe longue ont fait quelque moien magasin d'argent, ils n'ōt riens tant en recommēdation que de l'emploier en achapt d'Estats de iudicature ou des Finances pour leurs enfans. Tellement que cette nouuelle religion se defaisoit d'elle mesmes, au iugemēt des plus clairs voiants,& parauanture ceux qui par honte y demeuroient pour n'estre declarez legers,n'estoient marriz que leurs enfans feussent instituez en noz escoles, & par consequent en la discipline de nostre religion.Toutes choses par ces moiens s'acheminoient entre nous de mal en bien,& de bien en mieux. Le païsan conduisoit sa charrue,l'artizan son mestier,le marchand

ſon trafic, l'Aduocat & le Procureur leurs pratiques, chacun en leur endroit auec quelque contentement, le Çitoiẽ iouiſſoit de ſon reuenu, le Magiſtrat de ſes gages, preeminences & honneurs, le Catholic exerçoit ſa religion par toute la France ſans deſtourbier, le Huguenot viuoit ſequeſtré de nous, en quelque coing du Roiaume ſans remuement de menage, au moins qu'il en feit contenance. Le Pariſiẽ ne ſe pouuoit contenter de cela. Il ne deſiroit autre choſe que de veoir ondoier la France d'eſtendarts par vne fole impreſſion de venir à bout de l'hereſie, par les ſeules armes tẽporelles, ce qui n'a iamais eſté aggreable à Dieu. Tous ſes deſirs ne tendoient à autre fin. Dieu l'exauſe, mais à ſa condemnation. Voila la Frãce couuerte de Gendarmes, voila la deſolation generale de l'Eſtat, & au lieu d'extirper l'hereſie, voila l'atheiſme qui ſeſt logé au meillieu de nous. Il ne deſiroit encores riens tant que la mort du feu Roi à quelque prix que ce feuſt. Tout ſon Dieu eſtoit vne vengeãce forcenee qu'il nourriſſoit dedans ſes entrailles. Sur ceſte opinion il fait des pro-

ceſſions en chemiſe, reçoit ſon Createur tous les Dimãches, ſe trouue tous les iours de feſtes au ſeruice diuin depuis le matin iuſques au ſoir, non pour appaiſer l'ire de Dieu, ains pour la prouoquer encontre le Roi & les ſiens: n'aiant lors autre religion en ſoi que la paſſion, non de Ieſus-chriſt, ains la ſienne propre. Dieu encores vn coup l'exauſe, voila le Roi aſſaſſiné, voila vn meſchant Moine mis au calendrier des Martirs, & pour teſmoignage de leur fureur tous ces enragez portent l'eſcharpe Verte ſur les eſpaules, mais quel fruit en rapporterent ils? Ceſte mort meit la Couronne ſur le chef de noſtre Roi, qui les tiẽt plus en ceruelle que le deffunct, premierement pour eſtre d'autre religion que la leur, puis pour eſtre vn Prince prompt à la main, guerrier, valeureux, & qui en quatre mois à plus exploicté de faits d'armes, que le feu Roi n' euſt ſceu faire en quatre ans du naturel dont il eſtoit, lent & diſpoſé plus au diſcours qu'a l'execution. Ils ont de rechef ſouhaitté de n'eſtre pris par noſtre Roi, qui n'auoit autre ſoin en ſoi que de les conſeruer en les prenant comme

leur Roy & vray François. Ils appellent l'Eſpagnol ancien ennemy de la France à leur ſecours, qui fait leuer le ſiege, & en les conſeruant, il les a perduz. Eſtant auiourd'huy Paris vne cacaſſe de Ville commãdee ou pour mieux dire gourmandee par vne vingtaine de beliſtres, dont les plus ſignalees qualitez eſtoient auparauant de clers de Greffe, Notaires, Commiſſaires, Procureurs au Parlement, Chaſtellet & Cour d'Egliſe. Quoy? eſtimez vous que ce ne ſoient ieuz de Dieu, lequel en leur accordant ce qu'ils demandoient leur faict auiourd'huy porter, la plus aigre & violente punition de leur faute, dont il ait eſté iamais parlé? Quant à moy encores que ie ne ſouhaitte la ruyne de ceſte miſerable Ville (car elle ne peut auenir que ce ne ſoit la greſle du Ciel qui tombera ſur les bons & mauuais tout enſemble) ſi vey-ie à mon grand regret en ceſte ferme opinion que tout ainſi que l'eſcharpe Verte, que les Pariſiens chargerent pour la mort du feu Roy, feut vn teſmoignage treſ-aſſeuré de leur malheureuſe folie, auſſi la Rouge qu'ils ont depuis empruntee du Marrane Eſpagnol,

gnol, eſt vn prognoſtic treſ-certain de la ſanglante punition que Dieu leur garde.

Addreſſons doncques noz vœuz & prieres à Dieu, mais ſans diſſimulation & hipocriſie: ny entremeſlons rien du monde: n'eſtimons point le pouuoir charmer par paroles. Il ne ſe gaigne par noz bouches, ains par noz cœurs, dans leſquels il a eſtably le vray ſiege de noz deuotions. Les fautes des Miniſtres de noſtre Egliſe ſont arriuees iuſques à leur dernier periode, expions les à bon eſcient & d'vne meſme balance. Affeublons noz teſtes de ſacs, noz corps de haires, noz cœurs de contrition, crions auec l'armes à Dieu qu'il luy plaiſe oublier toutes ces fautes dont i'ay le ſouuenir en horreur. Que ce grand Roy & Prophete Dauid ſoit noſtre guide, lequel Dieu nous voulut donner pour exemple de l'vn des plus grands pecheurs qui feuſt entre les Roys d'Iſraël, mais auſſi de l'vn des plus grands Penitẽts, & qui en ſa penitence obtint de Dieu tout ce qu'il luy demandoit. Quand nous en vſerons ainſi, Dieu qui eſt noſtre vray pere embraſſera noz prieres, & nous rendra no-

ſtre Roy tout tel que nous le deſirons.

C'eſt doncques deuant toy Seigneur Dieu, que ie me proſterne maintenãt, c'eſt toy Seigneur que i'implore de tout mon cœur, en noſtre aide. Ie ſçay les fautes par nous commiſes encontre ta Maieſté, depuis le grand iuſques au plus petit, tant en general que particulier. Il ny a celuy de nous qui ſ'en puiſſe dire exempt. Si tu veux aprofondir noſtre cauſe au poix de ta Iuſtice, qui eſt celuy de nous tous qui oze comparoir deuant toy? Toy dy-ie qui par tes titres ſpeciaux t'es reſerué la vengeance: mais (ô Seigneur) auſſi ſçay-ie que tu es le Dieu de miſericorde. Nous nous preſentons deuant toy, nõ pour nous iuſtifier, mais en chemiſe, porteurs d'vne remiſſion, dont ſ'il te plaiſt, par ta ſaincte grace, tu ne no⁹ debouteras. Ta parole n'eſt point mẽteuſe. Tu as dit que ſi dans Sodome & Gomorrhe, il y auoit ſeulement dix hommes de bien, tout le demeurant des meſchans n'auroit nul mal. Helas ny a-il vne infinité de tes fideles ſeruiteurs qui n'ont conſenty à toutes ces impietez, leſquels toutesfois portent auiourd'huy la penitence du pe-

ché d'autrui, exterminez de leurs maisons priuez de la veue de leurs femmes, auſquelles tu nous cõmandes d'adherer, bannis de la preſence de leurs peres & de leurs enfans, & de ce qu'ils ayment le plus. Ceux là meſmes qui ont eſté autheurs de toutes ces malheurtez, ne portent ils ſinon penitence, pour le moins punition treſgriefue de leurs forfaictures? Ces morts, ces pauuretez, ces maladies extraordinaires, ceſte famine, ceſte ruine generale de Paris, ſeconde deſolation de Hieruſalem, Seigneur Dieu, Seigneur Dieu, tien les pour penitence enuers toy. S'il y a quelques vns d'entr'eux qui ſoient malheureuſement endurciz en leur felonnie, il y en a auſſi pluſieurs dedans la Ville qui dans leurs ames pleurent, gemiſſent, & lamentent tout ce qui ſ'eſt paſsé par delà. Faiz (ô bon Dieu) que ce ſoient les dix que tu deſirois dans Sodome: & apres nous auoir chaſtiez de tes verges en noz corps & noz biens, ne permets que noz ames ſe perdẽt. Nous ſommes tous tes enfans legitimes & naturels par la regeneration du ſainct Sacrement de bapteſme, & croyons eſtre he-

ritiers de ton paradis par le merite de ta passion. Toy Seigneur, qui d'vne lourde & grosse masse, au commencement de ce monde reduisiz toutes choses en bon ordre, exerce ceste mesme liberalité dessus ton Eglise. Apres ce miserable Chaos qui a mis toutes les affaires de ta religion en desordre, reuny tous tant que nous sommes soubs vn mesme estendart dedans ton Eglise. Ne permets que le diable pere de diuisiõ separe le chef d'auec les membres. Vueilles illuminer nostre Roy des rayons de son sainct Esprit pour le reduire en ton Eglise Catholique Apostolique Romaine: affin qu'en l'honneur & exaltation de ton sainct nom, chacun entende que tu es le pere de paix & cõcorde. O bõté eternelle nous t'en supplions tres-humblement, parce que nous estimons ta volonté estre telle, à laquelle nous voulons se rapporter toutes noz prieres & oraisons.

FIN.

THE
NEWBERRY
LIBRARY